



arbres infos

N°26 - JUIN 2004

Association Ried Bruche pour le Respect de l'Environnement près de Strasbourg
13 rue du Canal - 67203 Oberschaeffolsheim

TI Schiltigheim Vol XXV n°1329—CCP Strasbourg n°2712 12F

> Site internet: <http://arbres.ried.free.fr>
> courriel : <arbresried.strg@wanadoo.fr>

Ce numéro est distribué à l'ensemble de la population d'Achenheim, d'Oberschaeffolsheim et de Wolfisheim ainsi qu'à nos adhérents.

COW (Contournement Oberschaeffolsheim—Wolfisheim):

APRES LES LENTEURS POLITIQUES, VOICI LES LENTEURS ADMINISTRATIVES ! ! !

Depuis plus de 10 ans, les riverains de la Tuilerie Sturm, de la route du Général de Gaulle à Oberschaeffolsheim, des rues du Général Leclerc et de la rue d'Oberhausbergen à Wolfisheim, attendent avec impatience la fin d'un calvaire. Calvaire fait de bruits, d'odeurs, de pollutions dus au défilé incessant de voitures et de camions dans nos villages. 10 ans que les élus nous promettent ce que nous avons baptisé « COW », le fameux Contournement Oberschaeffolsheim-Wolfisheim.

Des années de perdues du fait de querelles de clocher entre l'ancien Maire d'Oberschaeffolsheim, du groupe des adeptes des lotissements à profusion...

Les années 2000 ont vu poindre quelques avancées grâce à l'action du nouveau Conseiller Général et de l'engagement du Président du Conseil Général du Bas-Rhin en personne.

Le Conseil Général a enfin déposé son dossier technique en janvier 2004 à la Préfecture à un service qui instruit une trentaine de dossiers par mois.

Pour l'instruire dans les règles, la Préfecture se doit de consulter pour avis l'ensemble des services techniques de l'état : DDE (Equipement), DDAF (Agriculture), DIREN (Industrie, Recherche et Environnement).

A l'heure qu'il est, la Préfecture attend le retour des avis de ces services, avant de solliciter la nomination d'un commissaire enquêteur auprès du Tribunal Administratif, en vue de l'enquête publique, comme nous le confirme le courrier que nous venons de recevoir de la Préfecture via Monsieur le Maire de Wolfisheim. Ce dernier courrier se termine par « ..j'estime que celle-ci (l'enquête) ne pourra pas se dérouler avant la rentrée prochaine ».



Alors, dans le meilleur des cas, cette enquête publique pourrait-elle encore se dérouler en automne 2004 ? C'est peu probable. C'est dans tous les cas avec un retard réellement scandaleux que vous serez sollicités pour donner votre avis.

Le délai de début de travaux se trouve à nouveau décalé de 6 mois par rapport aux dernières promesses de nos élus, soit : mi-2005. De 6 mois de retard en 6 mois de retard, le COW s'apparente de plus en plus à l'Arlésienne. Hasard, négligence, ou laisser-aller ? Devons nous conclure que certains voudraient retarder volontairement le projet ? En effet ils ne s'y prendraient pas autrement. Ce qui voudrait dire que nous devrions nous aussi changer de méthode pour nous faire entendre...

Pendant ce temps, les riverains subissent de plus en plus douloureusement les nuisances. Cela n'a que trop duré : nous ne laisserons pas passer une année de plus ! Si aucune avancée n'a lieu d'ici l'automne, nous vous appellerons à agir. Et les lenteurs administratives pourraient avoir pour conséquences d'autres lenteurs sans commune mesure avec ce que l'on a connu à ce jour sur le CD 45. Nos adhérents seront bien sûr avertis en temps utile...

Tuilerie d'Achenheim : des améliorations techniques mais...

Les améliorations techniques mentionnées dans les numéros précédents d'ARBRES-infos ont été poursuivies à la tuilerie Wienerberger d'Achenheim. Depuis janvier, le four est géré par un nouveau système informatique qui devrait assurer un pilotage plus précis et une conservation des informations. Cette gestion doit maintenant être optimisée. Les modifications techniques du système de traitement des rejets atmosphériques se sont, elles, avérées plus difficiles et plus longues que prévu. Rappelons que les émissions de polluants atmosphériques que nous sentons peuvent avoir plusieurs origines. En dehors des pannes qui sont en forte baisse, le dépassement de la limite de sécurité de température du système de traitement entraîne automatiquement l'émission de rejets non traités. D'autre part, même en marche normale, des fuites de rejets non traités se produisent par le système de vannes lors de l'inversion entre les deux tours de traitement. Une dérivation permettant l'acheminement direct d'une partie des gaz traités à l'évacuation a été mise en place en avril 2003. Ce circuit complémentaire devait empêcher la montée excessive en température des gaz traités et ainsi éviter le "by-pass" automatique et l'émission de rejets non traités. Il devait également permettre un échauffement moins rapide des tours de traitement et donc une inversion moins fréquente. Au bout de quelques semaines, de graves problèmes de corrosion dus à des condensations acides sont apparus et il a fallu abandonner le refroidissement par eau des gaz dérivés pour recourir provisoirement à un refroidissement par dilution avec de l'air. Les éléments corrodés ont été remplacés lors de l'arrêt de l'usine de mi-décembre 2003 à mi-janvier 2004, mais plusieurs mois se sont encore écoulés avant la remise en service complète de la dérivation. Selon les responsables de l'usine, ces aménagements ont permis d'obtenir une baisse de la fréquence des surchauffes et ont fait passer la fréquence d'inversion des tours de 2 à 4 minutes.

L'exploitation par Wienerberger de sa nouvelle carrière à Achenheim a commencé en juin 2003. Le loess issu de cette carrière est utilisé en production depuis septembre 2003. Il est acheminé à la tuilerie par deux tracteurs avec remorque



qui passent par la D221 et Breuschwickersheim, à raison de 13 à 14 rotations par jour et par tracteur. Conformément aux réserves émises par le commissaire enquêteur à l'issue de l'enquête publique, la société Wienerberger construit actuellement un contournement débouchant directement sur le CD45 entre Breuschwickersheim et Achenheim. De par sa composition, l'introduction du loess d'Achenheim devait apporter une amélioration au niveau des rejets atmosphériques de l'usine. Une baisse importante des émissions d'acide fluorhydrique (HF) et d'acide chlorhydrique (HCl) a en fait déjà été observée avant ce changement, des couches plus favorables ayant sans doute été atteintes à la carrière de Lixhausen.

La pollution de l'air peut également prendre d'autres formes, comme la diffusion de germes pathogènes. Tel est le cas des légionelles, bactéries qui provoquent des maladies pulmonaires. Elles prolifèrent dans des eaux à 30-40°C et sont diffusées par les aérosols issus en particulier des tours de refroidissement ou des climatiseurs. La contamination se fait par les voies respiratoires. Des épidémies récentes ont entraîné un renforcement de la réglementation et des contrôles dans ce domaine. Un tel contrôle a mis en évidence un niveau élevé de légionelles (20 000 UFC/l) dans le circuit et la tour de refroidissement de l'eau qui sert à assurer le joint d'étanchéité du four de la tuilerie d'Achenheim. Les responsables ont décidé d'arrêter la tour et les mesures nécessaires

ont été prises (nettoyage, changements de tuyau-
terie et de pièces, traitement chimique, traitement
thermique). Des analyses de contamination ont été
effectuées de façon hebdomadaire jusqu'au retour à
la norme (1000 UFC/l) et seront poursuivies en rou-
tine tous les mois.

Si la société Wienerberger fait des efforts tech-
niques pour diminuer l'impact de ses activités sur
l'environnement, force est de constater qu'AR-
BRES continue à recevoir de la part de riverains, en
particulier d'Achenheim, des plaintes et des relevés
d'odeurs parfois quotidiennes en provenance de la
tuilerie. Il reste donc du chemin à parcourir dans ce
dossier dont l'analyse technique doit se poursuivre.
Nous avons constaté par exemple que les taux de
composés organiques volatils (COV, composés can-
cérogènes et sources d'ozone dont l'élimination est
le but principal du traitement des rejets), même s'ils
restent encore dans les normes, sont depuis plu-
sieurs années bien plus élevés que dans les premiers
temps de fonctionnement du traitement. Vieillisse-
ment d'une installation qualifiée de « pionnière » ?
Nous n'avons pu obtenir d'explication pour l'in-
stant. C'est bien dommage et plutôt inquiétant !

Achenheim : *«un village où il ferait si bon vivre... »*

La parution d'ARBRES INFOS suscite souvent un abondant
courrier auquel nous ne pouvons toujours répondre ou citer
dans nos colonnes. Voici quelques extraits de la lettre de la
famille H. d'Achenheim datée du 1^{er} mars dernier : « (...) nous
sommes continuellement gênés par ces odeurs âcres [la tui-
lerie STURM, ndlr] de déchets brûlés, et ce dès la tombée de
la nuit avec une pointe vers 6 heures du matin. Etant habi-
tués à dormir la fenêtre entrouverte toute l'année, nous som-
mes obligés de dormir maintenant les fenêtres fermées pour
faire barrage à ces odeurs âcres qui nous prennent réguliè-
rement à la gorge (...) Dommage pour ce paisible village où il
ferait si bon vivre s'il n'y avait pas cette pollution qui dure
maintenant depuis des années, malgré les quelques
« aménagements » effectués. (...) »

Cette lettre ne constitue pas une opinion isolée. Nos conci-
toyens retraités ou bien ceux qui passent le plus clair de leur
journée sur place, nous font tous le même genre de commen-
taire. Ils sont excédés par la persistance des odeurs et le peu
d'empressement de l'industriel à les résoudre. Au fait, qu'at-
tendent donc l'industriel et les élus du village pour s'attaquer
efficacement à ce problème ?

Ried de la Bruche : **les constatations d'un sportif...**

*Pierre Rublé, accessoirement trésorier d'ARBRES et
sportif à ses heures, nous livre son témoignage : « Au
début du mois d'avril, je reprends généralement mes
entraînements de course à pied entre Wolfisheim, Eck-
bolsheim, Lingolsheim et Holtzheim dans le Ried de la
Bruche.*

A cette époque de l'année, les arbres ne sont pas en-
core en fleurs et l'on découvre à ce moment là l'intérieur
des sous-bois.

C'est ainsi que j'ai pu faire quelques lamentables décou-
vertes près du lieu « Korngrut » ; j'ai trouvé une épave
de camionnette ainsi qu'une vieille mobylette et une cui-
sinière à l'état de rouille bien avancé. Un peu plus loin,
une herse rouillée délaissée dans un champ et un dé-



chargement sauvage avec des pots de peinture,
des cartons de déménagement, de vieux papiers
peints, etc,... et le long du Ried, une montagne de
pneumatiques usagés, à se demander à quoi sert
l'indemnité versée aux garagistes pour le recy-
clage !

Mais je n'étais pas au bout de mes surprises, en
longeant le fort Joffre, un campement sauvage
des gens du voyage, bien connus pour être instal-
lés à cet endroit depuis déjà quelques années,
n'ont pas trouvé mieux que de prendre le ravin
joutant le terrain pour une décharge immense.

Un tel constat de pollution et de défiguration de
l'environnement à proximité de nos aggloméra-
tions laisse perplexe et soulève bien des ques-
tions quant à l'efficacité de nos services publics et
en l'occurrence celui des gardes champêtres de
nos communes (...)



Lingenheld : à quoi sert la CLIS ?

Implanté depuis plus de 5 ans à proximité du terrain de l'ancienne décharge des ordures ménagères de la CUS, le site de compostage LINGENHELD a fait couler beaucoup d'encre. Il a surtout répandu beaucoup d'odeurs nauséabondes. Et il continue. Et comme nous l'écrit M.P.A. d'Oberschaeffolsheim : « Le 10 mai au soir, j'ai voulu essayer un cabriolet... Mal m'en a pris à Ober et à Wolfisheim... Les odeurs Lingenheld sont venues à ma rencontre... l'horreur absolue ! »

Excédé par le peu d'empressement de l'industriel à résoudre les problèmes malgré ses promesses (non tenues), ARBRES s'est décidé au printemps 2003 à demander par écrit au Préfet la fermeture pure et simple du site d'Oberschaeffolsheim. Depuis plus d'un an, nous attendons la réponse du Préfet. Cette non-réponse constitue probablement la tactique habituelle des autorités lorsqu'un dossier les gêne... On finira par se fatiguer... Et le Goliath du BTP, titulaire de tant de marchés publics, sait attendre... d'autant plus qu'il continue de produire et à ... sentir mauvais.

Après l'épisode du printemps-été 2003, de la demande d'extension du site, de l'enquête publique, des 1100 signatures contre cette extension, des résolutions contre l'extension du site Lingenheld par les conseils municipaux des communes les plus concernées (Eckbolsheim, Wolfisheim et Oberschaeffolsheim), enfin après les votes peu glorieux de certains conseils municipaux de communes plus ou moins touchées (Oberhausbergen, Stutzheim, Achenheim), le Préfet a décidé... d'attendre et de créer une CLIS (Commission locale d'information et de surveillance) qui réunit les services de l'Etat, les élus locaux, l'industriel et ARBRES. La première réunion de cette instance a eu lieu le 14 avril 2004. Nous re-



grettons que ce genre d'instance se réunisse en journée pendant le temps de travail : si la plupart des intervenants s'y rendent dans le cadre de leur profession ou de leur mandat, ce n'est pas le cas des « bénévoles » associatifs qui doivent se soustraire à leurs obligations professionnelles et « sacrifier » quelques congés ou RTT. Ce problème n'est pas nouveau : quand est-ce que l'Etat va reconnaître dans les faits l'utilité de l'action associative ?

En tout cas, cette CLIS a fait le constat que LINGENHELD était loin d'avoir atteint son objectif : produire du compost et ... se faire oublier ! Encore et toujours, il affirme qu'il ne peut résoudre le problème de supprimer toutes les odeurs. Nous ne lui en demandons pas tant : nous attendons avec impatience le jour où l'odeur deviendra un fait exceptionnel. En attendant, le Maire d'Oberschaeffolsheim a clairement affirmé au cours de cette réunion que toute modification du PLU (ex POS) d'Oberschaeffolsheim par son conseil municipal était conditionnée par une production non odorante. Le représentant d'Alsace Nature a proposé de couvrir le site afin que les odeurs soient piégées. « Trop cher et trop contraignant pour le personnel » lui a répondu le dirigeant de Lingenheld...

Depuis le début de l'année 2004, les adhérents d'ARBRES nous ont signalé – de manière non exhaustive – quasiment chaque semaine des odeurs « Lingenheld ». Ce n'est donc pas une instance comme la CLIS qui va résoudre la question des odeurs.



Pour aider à préserver mon environnement, je soutiens ARBRES !

Nous voulons rester indépendants des pouvoirs politiques et des industriels, nous ne touchons aucune subvention. Ce bulletin, ainsi que toutes nos activités (publications, pancartes, frais, etc...) ne sont financés que par nos adhérents et donateurs. Cette information est diffusée par

A.R.B.R.E.S. (ASSOCIATION RIED-BRUCHE POUR LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT PRÈS DE STRASBOURG),
13 rue du Canal - 67203 OBERSCHAEFFOLSHEIM.

Nous avons besoin de votre soutien dans l'action et de votre soutien financier. Rejoignez ARBRES en nous versant la somme de 18 € pour l'année. Vous pouvez également nous faire parvenir un don du montant de votre choix (donnant droit à une réduction d'impôts de 60% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable (CGI Art 200—1 bis), ARBRES étant une association d'intérêt général concourant à la défense de l'environnement naturel)

Adhésion - Don (rayer la mention inutile)

Nom et Prénom: Adresse:

.....Date: Signature: